

# Commune Les Aix d'Angillon

## Conseil municipal du 21 septembre 2020

### Compte rendu

**Présents titulaires** : Mmes Delphine BOUREUX, Maud DUFOUR, Claudine FERRAND, Sandra LANGERON, Evelyne BLAIN, Michèle FAUCARD, Mallaury LAGNEAU, Ana LECOLIER, Christelle PETIT et M. Dominique GAZOUNAUD, Alexis STANOIEVITCH, Heinrich LANGERON, Claude COMBEPINE, Serge NUNES, Gérard JOLLET, Thibault CHALLETON, Antoine LLOPIS.

**Présents suppléants** : Marie-Reine VOLTON.

**Excusés** : Jérémy LALANNE (procuration à Mallaury LAGNEAU), Jérôme VRILOR (procuration à Christelle PETIT).

**Secrétaire de séance** : Maud DUFOUR

Maud DUFOUR est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

Christelle PETIT demande s'il est possible de rajouter quatre points à l'ordre du jour :

- la délibération pour le reversement du fond de compensation pour les Acti'berry,
- le complément des subventions aux associations
- une demande d'aide au SDE 18 pour le changement de lanternes entre la Place et la rue de l'Avenir.

*Les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour ces rajouts.*

#### 1. [Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal](#)

Date	Signataire	Objet	Tiers	Montant HT
18/09/2020	CP	Rouleau pour guide tondeuse	Equip'Jardin Centre	496.87 €
17/09/2020	CP	Distributeur automatique lotion hydro alcoolique gymnase	Christin	245.00 €
17/09/2020	CP	Stores enrouleurs pour salle de réunion RDC mairie	Stores de France	1043.98 €
17/09/2020	CP	Mise en sécurité du surpresseur au stade	Gilles Berneau	676.18 €
07/09/2020	AL	Borne WIFI école	Informatique Diffusion	170.00 €
03/09/2020	CP	Contrat entretien chaudière et double flux du groupe scolaire	AB Climat	3 587.96 €
03/09/2020	CP	Branchement eaux usées n°7 rue du Vœu de Ville	CAZIN	1 449.60 €

31/08/2020	CP	Remplacement de l'écran du débitmètre	SAUR	804.90 €
21/07/2020	CP	Remplacement joint benne évacuation des boues	Olivier ERNE	450 €

## 2. Validation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service du réseau d'eau potable

Nous recevons chaque année un rapport sur l'eau par le SIAEP que nous devons valider en conseil municipal. Ce rapport reprend les quantités d'eau distribuée, la qualité, la composition des prix, la gestion du service.... Le rapport a été envoyé à chaque conseiller pour délibérer sur les données.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter le rapport de l'eau qui nous a été transmis par le SIAEP <sup>1</sup>
- D'autoriser Mme le Maire signer la présente convention,

LE RPQS du service assainissement sera présenté lors du prochain conseil municipal.

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, le rapport sur le Prix, la Qualité et le Service d'eau potable.*

L'utilisation de l'eau par les gens du voyage à partir du poteau incendie au centre de secours est abordée.

## 3. Convention avec la Fédération de Pêche pour l'étang :

Suite à la réunion publique citoyenne du 10 juillet, Delphine BOUREUX et Antoine LLOPIS ont rencontré le responsable de la fédération de pêche. Les termes de la convention ont été revus. L'intérêt de cette convention porte sur l'alevinage, vidange de l'étang et le réseau de la fédération (pisciculteurs, police de l'eau...). Un travail de partenariat positif est enclenché avec la fédération de pêche.

Parallèlement à cette convention, des devis sont en cours pour le faucardage de l'étang.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter la convention avec la fédération de pêche,
- D'autoriser Mme le Maire signer la présente convention,

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, la convention avec la Fédération de Pêche.*

Il est précisé que l'étang étant classé en 1<sup>ère</sup> catégorie du fait qu'il est traversé par un cours d'eau, il y a beaucoup plus de contraintes.

## 4. Convention avec la pharmacie utilisation du parking et salles :

Les travaux de la pharmacie ont débuté début septembre. Nous avons convenu de mettre à disposition le parking face à la pharmacie et les salles du bas du centre culturel pour l'entreprise TPB. L'entretien des locaux sera assuré par l'entreprise. Cette solution évite la multiplication des algécos sur le site. La convention a été transmise aux conseillers municipaux.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter la convention avec la pharmacie des Aix d'Angillon,

<sup>1</sup> Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

- D'autoriser Mme le Maire signer la présente convention,

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, la convention avec la société TPB du Centre pour l'occupation des salles de réunions du bas au Centre Culturel durant les travaux de la Pharmacie.*

**5. Convention avec le Centre de Secours pour la mise à disposition des pompiers et la garde des enfants en service périscolaire :**

---

Un de nos agents municipal est pompier et est parfois en disponibilité sur ses heures de travail. De plus des pompiers scolarisent leurs enfants dans les écoles municipales ce qui peut nécessiter l'utilisation des services en urgence. La convention porte donc sur :

- Les modalités de mise à disposition de notre agent municipal et son cadre d'intervention,
- Les modalités d'accès aux services municipaux (cantine et garderie) pour les enfants de pompiers en cas d'intervention

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter la convention avec le SDIS ,
- D'autoriser Mme le Maire signer la présente convention,

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, la convention avec le SDIS pour la mise à disposition du personnel communal et les modalités d'accès aux services municipaux des enfants de pompiers volontaires.*

**6. Convention du groupement de commandes pour les transports de personne en car pour sorties scolaires :**

---

Les transports dans le cadre de sorties scolaires (piscine, spectacle, voyages...) représentent un coût non négligeable. La communauté de commune nous propose de faire un marché groupé pour mieux négocier les tarifs.

Par délibération du 12 mars 2020, le Conseil Communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes pour le marché à procédure adaptée pour le transport des personnes en car – Lot n° 4 « Sorties Scolaires ». Nous vous proposons de nous positionner pour bénéficier des tarifs.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter la convention du groupement de commandes pour les transports de personnes en car pour les sorties scolaires,
- D'autoriser Mme le Maire signer la présente convention,

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, la signature de la convention avec la Communauté de Communes pour les groupements de commandes de transport de car lors des sorties scolaires.*

**7. Prestation pour redynamiser notre marché :**

---

Delphine BOUREUX a rencontré M. DELAMARRE qui est placier indépendant sur les marchés. Une prestation pourrait être envisagée pour nous permettre de développer le marché du vendredi soir en recherchant des commerçants. Le coût de son expertise et ses compétences sont une sorte d'investissement lié au projet de la place. Nous proposons de négocier un contrat à court terme peut être de deux ans. L'objectifs est de refaire vivre le marché en augmentant le nombre de camelots.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Valider l'intervention de M. Delamarre sur le marché du vendredi et sur une période de 2 ans,
- Autorisation de négocier le tarif au mieux

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, les négociations avec M Delamarre pour relancer le marché.*

#### **8. Règlement intérieur de la cantine et garderie :**

---

Ana LECOLLIER a travaillé sur le règlement intérieur de la cantine et de la garderie avec la commission scolaire. Nous y avons intégré les éléments connus sur la crise sanitaire notamment. Les règlements ont été remis à chaque conseiller. Un article spécial COVID a été rajouté et les inscriptions à la cantine et à la garderie sont impératives.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Valider les deux règlements intérieurs de la garderie et de la cantine.

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, les règlements intérieurs cantine et garderie.*

#### **9. Association des chats :**

---

Suite à la plainte de nombreux habitants sur l'augmentation du nombre de chats errants sur la commune, Christelle PETIT a rencontré Mme LONGATTE qui gère l'association solidaire défense des chats pour évoquer la stérilisation des chats. La démarche est la suivante : montage de la convention avec 30millions d'amis, puis recensement des chats avec les habitants, puis capture des chats et transport chez le vétérinaire pour la castration. Le coût est le suivant : 50€ pour un chat et 80€ pour une chatte, 50% du prix est pris en charge par 30 millions d'amis et 50% par la commune. Nous ne savons pas combien de chats sont à traiter. La première année le coût peut être important, nous déterminerons donc un nombre de chats à opérer chaque année.

Il est proposé au conseil municipal de :

- D'autoriser Mme Le Maire a entamé les démarches pour mettre en œuvre une campagne de stérilisation des chats sur la commune,

*Les membres du conseil municipal valident, à la majorité (une abstention), le lancement de la procédure pour une campagne de stérilisation des chats.*

#### **10. Remise de dette :**

---

Nous avons reçu de la banque de France, une notification de créance éteinte concernant une dette de 695,03€ pour des factures d'assainissement sur la période de 2015 à 2019.

Il est proposé au conseil municipal de :

- De prendre acte de la notification de la Banque de France et d'effectuer la remise de dette pour un montant de 695,03€
- De l'imputer au compte 6542 créances éteintes

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, la remise de dette d'un montant de 695.03 € sur le budget assainissement.*

#### **11. Convention de reversement de fond pour les Acti'Berry :**

---

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry met en place les temps d'activités périscolaires de type TAP/NAP (Acti'Berry), dont elle est gestionnaire, pour les enfants sur les communes du

territoire à 4.5 jours. Il s'agit d'un transfert de compétences des mairies vers la CDC réalisé en 2014. La CDC met en œuvre les activités des enfants et la mairie perçoit une compensation financière versée par le fonds de soutien. Il est convenu qu'entre les deux collectivités que ces fonds soient reversés à la communauté de commune.

De ce fait, la présente convention a pour objet de préciser les modalités de reversement du fonds de soutien accordé aux communes dans le cadre de la mise en place des activités périscolaires de type TAP/NAP (Acti'Berry). Les communes qui bénéficient de la gestion intercommunale des activités périscolaires, reverseront l'intégralité du fonds de soutien à la Communauté de Communes, soit la participation par élève scolarisé dans son ou ses école(s) au début de l'année scolaire 2019/2020.

Considérant que le coût pour la CCTHB s'élève à 150€ par enfant et par an, il est demandé à chaque commune de reverser le fond de soutien, soit la somme de 50 € par enfant scolarisé en début d'année scolaire 2019/2020. Ce qui représente un coût de 10 100€.

Il est proposé au conseil municipal de :

- D'adopter la Convention de reversement du fonds de soutien des communes pour l'Année scolaire 2019-2020

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, le reversement du fond de compensation et la signature de la convention.*

## **12. Subventions aux associations :**

---

Un premier vote des subventions aux associations a eu lieu lors de conseil municipal du 20 juillet 2020. Nous n'avons pas voté l'ensemble des subventions dans l'optique de rencontrer certaines associations et de prendre connaissance des impacts de la crise sanitaire sur leur activité et finances.

Ce point nous a permis de finaliser l'attribution des subventions. Le tableau est remis sur table. Il faut noter que ses subventions étaient prévues au budget et n'occasionnent pas de dépassement d'enveloppe financière.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter le versement des subventions restantes pour un montant de 1 513€.

*Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, l'attribution de ces subventions.*

## **13. Demande d'aide au SDE 18 pour le changement de lanternes entre la Place Nationale et la rue de l'Avenir.**

---

Il est proposé un échange des anciennes lanternes de la Place avec celles de la rue de l'Avenir. Le coût de l'opération serait de 993.02 € (il ne s'agit que de main d'œuvre) financé à hauteur de 50 % par le SDE 18 soit 496.51 €.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Solliciter une aide de 50% auprès du SDE 18 pour financer cet échange
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, la demande de financement au SDE 18 et la réalisation des travaux.

#### 14. QUESTIONS DIVERSES

---

**Transfert de la compétence eau** : Lors du conseil communautaire du 10/09/2020, le transfert de compétence eau et assainissement vers la communauté de commune a été votée pour un transfert au 1<sup>er</sup> Janvier 2021. Les travaux avaient pris du retard du fait de la crise sanitaire. Un conseil de l'eau sera mis en place. Chaque commune devra voter d'ici novembre pour délibérer sur l'entrée dans ce transfert ou non. Il vous est donc proposé de nous réunir **le 10/10/2020 à 11h** pour débattre de ce sujet.

**Redevance incitative** : Ce point a été voté lors du conseil communautaire du 10/09/2020. Les ramassages auront lieu tous les quinze jours et désormais les emballages seront ramassés au domicile et non plus en PAV sauf pour le verre. Un planning de distribution des bacs a été adressé à tous les habitants.

**Label Ecole Numérique 2020** : nous avons travaillé avec les directrices d'école pour répondre à l'appel à projet. Le dossier est déposé chez l'inspecteur de l'éducation nationale, nous attendons une 1ère validation. Le coût prévisionnel est de 1 832€ qui sera sûrement imputé sur le budget 2021. Projet académique qui a été transmis au rectorat. Le dossier a reçu une validation de la DSDEN du Cher et part en validation à l'Académie

**Petites Villes de Demain** : la commune se porte candidate avec la CDC a un appel à projet pour le programme Petite Ville de Demain. Il s'agit d'une convention avec l'Etat portant sur une programmation financière des travaux notamment dans les domaines de l'habitat, de la voirie, des commerces, de la redynamisation du centre bourg...

**Bulletin municipal** : Choix du papier pour le bulletin municipal. Nous proposons du papier recyclé. Il n'y a pas véritablement de surcoûts.

**PLUi** : un carrefour du PLUi s'est déroulé le 8 septembre pour présenter aux nouveaux élus le diagnostic de territoires, les scénarii proposés et les orientations prises lors du précédent mandat. Nous devons désormais travailler sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Une prochaine réunion est prévue le 12 octobre sur la question du foncier. Nous vous proposons de faire un retour sur ces 2 réunions **le 17 octobre entre 12h et 13h**.

Des implantations de boîtes à livres dans divers endroits de la commune pourraient être étudiées

Il est important d'associer les compétences des conseillers et du comité des sages en fonction des domaines abordés.

#### **Dates à retenir :**

- 8 octobre à 18h30 : Conseil d'Administration du CCAS
- 10 octobre à 11h : Réunion sur le transfert de la compétence eau et assainissement
- 17 octobre de 10h à 12h : permanence des élus
- 17 octobre de 10h à 12h : préparation du conseil municipal
- 17 octobre de 12h à 13h : réunion sur le PLUi

**Prochain Conseil Municipal le 19 octobre à 18h30**